



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division
des services professionnels en informatique

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

4C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet DARS Replacement Project	
Solicitation No. - N° de l'invitation G9292-175477/B	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client G9292-175477	Date 2016-10-31
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZM-620-30482	
File No. - N° de dossier 620zm.G9292-175477	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-11-04	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: St-Jean Valois, Joanne	Buyer Id - Id de l'acheteur 620zm
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4945 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-1156
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. – N° de l’invitation G9292-175477/A	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l’acheteur 620ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client G9292-175477	File No. – N° du dossier 620ZM -G9292-175477	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

MODIFICATION À L’INVITATION 006

Cette modification a été soulevé afin de:

1. Fournir des réponses aux questions des soumissionnaires concernant cette invitation.

Question N°. 39:

Au critère technique obligatoire O2, on indique que les soumissionnaires doivent avoir dirigé et exécuté avec succès un projet Tax and Revenu Management (TRM) de SAP pour pouvoir soumissionner. En outre, pour obtenir la note cotée maximale pour la soumission, ils doivent faire état d’un deuxième projet TRM de SAP. Or, jusqu’à présent, seules deux (2) mises en œuvre de TRM ont eu lieu au Canada, d’après SAP Canada. Par conséquent, la Couronne a fortement limité le nombre de répondants pouvant satisfaire aux exigences obligatoires.

Les intégrateurs de systèmes SAP, comme notre entreprise, ont réalisé de nombreuses mises en œuvre réussies de la solution TRM de SAP à l’échelle internationale. Nous possédons les compétences et l’expérience que la Couronne souhaite évaluer dans la soumission et dont elle souhaite tirer parti pendant le projet.

Malheureusement, d’après les réponses fournies par la Couronne aux questions 2 et 11 de la modification 3, notre entreprise ne peut se servir de ces projets à titre de références pour cet appel d’offres, car les projets ont été réalisés par nos filiales dans leur pays respectif.

Nous demandons à la Couronne de bien vouloir reconsidérer ses réponses aux questions 2 et 11 de la modification 3, de modifier l’exigence quant aux références de projets pour permettre au soumissionnaire d’utiliser celles d’une société mère, d’une filiale ou d’une société affiliée afin de répondre à cette exigence dans la DDP, et de modifier la DDP en conséquence.

Réponse N°. 39:

Non, nous ne pouvons accepter des sociétés affiliées et par conséquent nous ne modifions pas nos réponses aux questions 2 et 11 de la modification 3. Toutefois, l’exigence d’expérience canadienne seulement a été supprimé.

Question N°. 40:

Les modifications considérables à la pièce jointe 4.1 – Critères techniques obligatoires indiqués dans la modification 3 à propos de nombreux rôles évalués nous a forcés à revoir notre stratégie de ressourcement pour fournir à la Couronne les ressources demandées. Il nous faut trouver les nouvelles ressources, obtenir leur CV, remplir les grilles et négocier les tarifs avant de pouvoir inclure ces ressources dans notre soumission. De plus, il

Solicitation No. – N° de l’invitation G9292-175477/A	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l’acheteur 620ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client G9292-175477	File No. – N° du dossier 620ZM -G9292-175477	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

reste de nombreuses questions n’ayant pas encore obtenu de réponse et qui ont une incidence importante sur la manière dont les soumissionnaires répondent à la DDP. Malheureusement, la prolongation accordée jusqu’au 31 octobre seulement ne laisse pas suffisamment de temps pour réagir aux changements contenus dans la modification 3 et dans les autres modifications à venir.

Nous demandons respectueusement à la Couronne de reporter la date de clôture au mardi 15 novembre 2016.

Réponse N°. 40:

La prolongation a été accordée jusqu’au 8 novembre 2016 à la modification N°. 7.

Question N°. 41:

Puisque certaines questions des soumissionnaires n’ont pas encore obtenu de réponse, nous demandons de bien vouloir prolonger le délai jusqu’au 7 novembre.

Réponse N°. 41:

Voir la réponse N°. 40

Question N°. 42:

EDSC a fourni le formulaire 1 – Coordonnées de clients cités en référence, aux fins de soumission. Le fait est que l’apposition d’une signature physique n’est pas pratique courante dans la sphère fédérale et que la plupart des clients ne seront pas disposés à signer un formulaire de référence. Cependant, ils seront heureux de fournir des coordonnées auxquelles la Couronne pourra les joindre pour confirmer les détails inscrits dans le formulaire 1. La Couronne pourrait-elle confirmer que, en tout, deux références client doivent être fournies avec la soumission (conformément au critère C2.2) et qu’EDSC considérera que le nom, le numéro de téléphone et l’adresse de courriel seront des coordonnées suffisantes et seront acceptées sans signature physique?

Réponse N°. 42:

Le formulaire 1 doit être signé par le client et le formulaire est exigé pour les critères d’expérience organisationnelle de la pièce jointe 4.1.

Question N°. 43:

Solicitation No. – N° de l’invitation G9292-175477/A	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l’acheteur 620ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client G9292-175477	File No. – N° du dossier 620ZM -G9292-175477	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Le critère obligatoire O61 pour la ressource 10 : P5 Directeur de projet (niveau 3) stipule que la « ressource proposée par le soumissionnaire doit démontrer de l’expérience avec la mise en œuvre d’un projet – Gestion des recettes fiscales – Public Sector Collections and Disbursements (GRF PSCD) ». Habituellement, les directeurs de projet sont des cadres des sociétés d’intégration de systèmes qui dirigent la mise en œuvre de solutions SAP pour le compte de leur société. Il est très rare que ces ressources soient des entrepreneurs indépendants disponibles sur le marché ouvert.

Étant donné que seulement deux (2) mises en œuvre de projets TRM de SAP ont été réalisées au Canada, le critère O61 limite fortement la capacité des sociétés n’ayant pas réalisé ces deux mises en œuvre au pays de répondre aux exigences. Qui plus est, la ressource proposée P5 Directeur de projet (niveau 3) doit avoir la cote de sécurité canadienne requise, ce qui élimine la capacité de notre société à pourvoir ce poste avec une ressource disposant d’une expérience internationale à l’égard de la solution TRM de SAP.

Réponse N°. 43:

Nous ne pouvons pas éliminer MT61 parce que l’exécutif du projet doit avoir une expérience avec le déploiement d’un impôt et Revenue Management - Secteur Public Collections et solution de débours (TRM PSCD).

Question N°. 44:

Dans la modification 3, les grilles dans les pièces jointes révisées 4.1 et 4.2 ne portent pas la même numérotation que dans la DDP originale et dans l’appendice C de l’annexe A révisée. Veuillez confirmer qu’il nous faut utiliser les numéros de ressources figurant dans la DDP originale et ajouter la nouvelle ressource de niveau 2 en tant que ressource 16.

Réponse N°. 44:

Les soumissionnaires devront utiliser les nombres qui paraissent dans les documents joint à la modification N°. 5, étant donné que nous avons apporté des changements à l’annexe C et aux pièces jointes 4.1 et 4.2.

Question N°. 45:

En ce qui concerne la modification 3, à la question 16, la mention « à titre d’analyste fonctionnel » est retirée des critères obligatoires O51, O57, O69 et O80 qui s’appliquent aux ressources 7, 9, 12 et 15. Veuillez confirmer que nous pouvons également retirer « à titre d’analyste fonctionnel » des critères cotés correspondants pour ces rôles.

Réponse N°. 45:

Solicitation No. – N° de l’invitation G9292-175477/A	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l’acheteur 620ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client G9292-175477	File No. – N° du dossier 620ZM -G9292-175477	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Voir la réponse N°. 23 de la modification N°. 5.

Question N°. 46:

Plusieurs rôles, y compris la ressource 9 originale, ont été exclus des pièces jointes révisées 4.1 et 4.2. La Couronne pourrait-elle produire à nouveau les pièces jointes 4.1 et 4.2 et y inclure toutes les grilles de ressources avec la numérotation privilégiée? À tout le moins, nous demandons une révision des critères obligatoires et des critères cotés pour la ressource 9.

Réponse N°. 46:

Voir à l'amendement 5, incluant la version révisée des pièces jointes 4.1 et 4.2.

Question N°. 47:

Compte tenu de l’inclusion d’une nouvelle exigence en matière de ressources pour cette DDP, qui nécessitera le recrutement d’une ressource et la préparation d’un CV et des éléments requis, nous demandons une prolongation de trois semaines, soit jusqu’au 21 novembre.

Réponse N°. 47:

Voir la réponse N°. 40.

Question N°. 48:

Après avoir examiné l’invitation susmentionnée et les modifications connexes, nous tenons à présenter les questions suivantes :

- Dans l’amendement émis le 19 octobre, s’il vous plaît confirmer que l’interprétation suivante est correcte. Seulement les ressources répertoriées dans les pièces jointes révisées 4.1 et 4.2 (19 octobre) seront évaluées au moment de la clôture des soumissions et les quatre ressources suivantes (notés ci-dessous) seront uniquement évaluées après l’attribution du contrat et à la délivrance d’autorisations de tâches ?

Resource #1. A2 ERP Analyste Fonctionnel PRO – Analyste Fonctionnel SAP (niveau 3) Gestion des recettes fiscales –Public Sector Collections and Disbursements (TRM PSCD);

Resource #2. A1 Architecte d’application/de logiciel – Architecte d’application SAP (niveau 3);

Resource #3. P9 Gestionnaire de projet (niveau 3);

Solicitation No. – N° de l’invitation G9292-175477/A	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l’acheteur 620ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client G9292-175477	File No. – N° du dossier 620ZM -G9292-175477	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Resource #4. P5 Directeur de projet (niveau 3)

1. Si cette interprétation est correcte, nous recommandons que la Couronne réévalue cette décision car ceci posera un risque au projet et ne serait pas dans l’intérêt de la Couronne pour un projet de cette importance. Nous croyons que ces positions sont fondamentalement les quatre rôles principaux qui conduiront à la réussite du projet en collaboration avec le ministère public. En les retirant de l’évaluation initiale, nous pensons qu’il serait difficile pour le ministère public d’évaluer la capacité du soumissionnaire de fournir le calibre des ressources nécessaires pour remplir les livrables de ce projet. Notre recommandation serait de s’assurer que tous les soumissionnaires potentiels ont la force de banc à l’appui de l’ensemble du projet MCD.
2. Si l’interprétation est exacte et que les critères reste inchangée, nous demandons respectueusement que la Couronne s’assure de fournir la justification pour l’élimination de l’évaluation de ces rôles dans la demande originale de proposition.
3. Si les soumissionnaires ont en réalité des réponses à la mise à jour des pièces jointes 4.1 et 4.2, la Couronne émettra également un calendrier révisé de tarification (annexe 4.3) pour refléter les changements dans les ressources demandées ?

Réponse N°. 48:

L’interprétation n’est pas correcte. L’Amendement 5 devrait résoudre ce problème.

Question N°. 49:

Nous demandons respectueusement une extension de 2 semaines à la date d’échéance pour la DP susmentionné afin de soumettre une réponse conforme fondée sur les réponses à des questions sans réponse, que nous avons demandée.

Réponse N°. 49:

Voir la réponse N°. 40.

Question N°. 50:

La Couronne a demandé deux Consultant en gestion du changement– ressources SAP Expert de gestion du changement (niveau 3). Il est entendu que ce sont deux rôles très différents-un est lié aux travaux de contrôle des modifications (ressource #5) tandis que l’autre est lié aux travaux de gestion du changement organisationnel (Resource #6). La Couronne peut s’il vous plaît vérifier que cette interprétation est correcte ?

Solicitation No. – N° de l'invitation G9292-175477/A	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 620ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client G9292-175477	File No. – N° du dossier 620ZM -G9292-175477	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Réponse N°. 50:

Cela a été déjà abordé dans une question précédente. Oui, l'interprétation est correcte.

Question N°. 51:

MT53 stipule que le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a un minimum de sept (7) ans d'expérience comme un gestionnaire de changement SAP dans les 10 dernières années, depuis le moment de la clôture des soumissions. En supposant que cette ressource est axé sur la gestion du changement organisationnel, et reconnaissant que les gens dans ce secteur d'activité sont souvent indépendant de la technologie, la Couronne envisagerait changer les critères pour être :

- a. sept (7) ans d'expérience comme un gestionnaire de changement SAP dans les 15 dernières années, depuis le moment de la clôture des soumissions ; ou,
- b. sept (7) ans d'expérience comme gestionnaire de changement dans les 10 dernières années, depuis le moment de la clôture des soumissions, au moins quatre 4 de ces années comme un gestionnaire de changement SAP.

Ces solutions de rechange reconnaissent qu'il y a quelque importance attachée ayant de l'expérience comme un gestionnaire de changement sur les implémentations SAP, tout en tenant compte du fait que les activités de gestion du changement organisationnel sont assez similaires, quelle que soit la technologie actuelle en cours d'exécution.

Réponse N°. 51:

L'exigence reste inchangée.

Question N°. 52:

En ce qui concerne la M1 sous le rôle de coordinateur de l'essai, nous demandons respectueusement que l'exigence soit modifiée de "10 ans ou plus comme un chef de projet SAP » à '10 années ou plus d'expérience dans la gestion de projets dans un environnement de test ».

Réponse N°. 52:

Voir la pièce jointe 4.2 révisé au 28 octobre. Maintenant stipule que le soumissionnaire doit démontrer que la ressource proposée a un minimum de dix (10) années d'expérience comme un chef de projet SAP au sein des 15 dernières années de l'époque de la clôture des soumissions.

Question #53:

Solicitation No. – N° de l'invitation G9292-175477/A	Amd. No – N° de la modif. 006	Buyer ID – Id de l'acheteur 620ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client G9292-175477	File No. – N° du dossier 620ZM -G9292-175477	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

Alors que nous attendons des réponses à nos questions qui pourraient avoir un impact sur la DP et en prévision des absences pour commémorer le jour de l'Armistice, nous demander une prolongation au 18 novembre.

Réponse N°. 53:

Voir la réponse N°. 49.